



**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 16 mars 2022

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre des Sports**, concernant la pratique sportive des personnes ayant fui la guerre en Ukraine.

Alors que les personnes ayant fui la guerre en Ukraine continuent à arriver en nombre important au Luxembourg, de nombreux clubs et associations sportifs souhaitent déjà se préparer au défi de leur offrir la possibilité d'accéder à la pratique sportive.

Il va sans dire que le sport, au-delà de sa capacité à unir les gens malgré des barrières culturelles et linguistiques, pourra également jouer un rôle positif pour la santé mentale des concerné-e-s. Selon nos informations, certaines associations sportives en Ukraine seraient même à la recherche de clubs pour accueillir leurs membres ayant fui la guerre, pour leur permettant de garder une petite part de normalité dans leur vie.

Le guide « Tout savoir sur l'accueil des DPI/BPI dans les communes » édité par l'Office national d'accueil et consultable également sur <https://ona.gouvernement.lu/fr/coordination-et-cooperation/communes/tout-savoir-accueil-DPI-BPI-communes.html> répond en très grande partie aux questions potentielles auxquelles les clubs sportifs se trouvent actuellement confrontés. Cependant, cette source d'informations semble être peu connue dans le monde sportif.

Dans ce contexte nous aimerions savoir de la part de Monsieur le Ministre :

- 1. Les informations contenues dans le guide susmentionné sont-elles à jour et adaptées au statut de protection temporaire accordé aux personnes ayant fui la guerre en Ukraine ?**
- 2. Monsieur le Ministre entend-il diffuser proactivement ces informations auprès des acteurs du monde sportif ?**
- 3. Est-ce qu'il sera nécessaire d'adapter le dispositif du service médico-sportif afin de gérer une éventuelle surcharge de demandes ? Quelles seraient ces adaptations ?**
- 4. Monsieur le Ministre estime-t-il qu'il est possible d'adapter l'initiative « Go to Sports » afin de permettre aux personnes ayant fui la guerre de bénéficier d'une aide financière pour l'établissement d'une nouvelle licence ? Dans l'affirmative, endéans quel délai une initiative de ce type pourrait-elle être lancée ?**
- 5. Les activités de la LASEP pourront-elles accueillir les enfants ayant fui la guerre en Ukraine même avant leur intégration dans un parcours scolaire ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Chantal Gary' in a cursive style.

**Chantal GARY**  
Députée

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Stéphanie Empain' in a cursive style.

**Stéphanie EMPAIN**  
Députée